

DOCUMENT CONFIDENTIEL
SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL POUR CONSULTATION DES ÉLUS MUNICIPAUX
LE 18 JANVIER 2021
PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS (SUJETS INSCRITS À L'ORDRE DU JOUR)

| NO | NOM DU DEMANDEUR | SUJET | RÉCEPTION |
|----|--|--|-----------|
| 1) | Gilles Brosseau | <p><u>Point 7.1 - Gestion jardin communautaire osbl</u></p> <p>Je pose la question à savoir pourquoi on recommande ce changement contrairement à ce qui est souhaité par les utilisateurs de ce jardin?</p> <p>Réponse : Retiré de l'ordre du jour</p> | Greffe |
| 2) | Marc Bruguier | <p><u>Point 8.4 - Développement St - Charles</u></p> <p>Est-ce qu'il va y avoir une quelconque consultation avec les citoyens qui ont des inquiétudes sur ce développement ? Va t'il y avoir des espaces de stationnements (grand manque sur la rue depuis les dernières modifications.) avec des bornes de recharge, une passerelle vers le haut St Lambert?</p> <p>Réponse : Oui il y aura consultation sur ce développement, soyez rassuré, vos questions seront prises en considération. Un tel développement sera fait en plusieurs phases, sur plusieurs années.</p> | Greffe |
| 3) | Lorraine Guillet 456, Avenue Notre-Dame | <p><u>Point 7.3 : Entente avec la corporation de développement économique de Saint-Lambert et La grande fête</u></p> <p>Qui sont les personnes faisant partie de l'organisme « La grande fête »?</p> <p>Réponse : Point retiré de l'ordre du jour.</p> | Greffe |

| NO | NOM DU DEMANDEUR | SUJET | RÉCEPTION |
|----|---|--|-----------|
| 4) | Victor Bissonnette 584, Avenue Maple | <p><u>Point 7.1 – Jardins communautaires</u></p> <p>Le dossier de la gestion du jardin communautaire par un OBNL est de nouveau à l’ordre du jour du conseil. Cela surprend, car depuis son report, rien n’a changé, aucune autre consultation n’a été tenue, malgré l’opposition manifestée unanimement par les jardiniers lors d’une réunion d’information tenue précédemment</p> <p>Pourquoi cette question réapparaît-elle maintenant? Une franche discussion sur la pertinence d’un OBNL ne devrait-elle pas plutôt être discutée dans une après-pandémie qui est maintenant prévisible, soit dans environ un an? Quelle est l’urgence d’aller de l’avant avec ce débat, voire même de prendre une décision, en ce moment?</p> <p>Réponse : Point retiré de l'ordre du jour.</p> | Greffe |
| 5) | Caroline Derome 60, Avenue de Bretagne | <p><u>Point 2.2 : Question adressée au conseiller Francis Le Châtelier</u></p> <p>Pourriez-vous svp nous expliquer en quoi consiste le projet “Mise en place des conditions favorables à la valorisation du bois urbain”, tel que mentionné au point 8.2 de l’ordre du jour du prochain conseil d’agglomération ?</p> <p>Réponse : C'est un projet dans le cadre du développement durable. Octroi d'une subvention (98 000 \$) qui vient du programme d'aide du ministère de la forêt de la faune et des parcs et de la ville de Longueuil. Ce soutien financier va contribuer à la réalisation des différentes étapes du plan d'affaires du CVBU. C’est en lien avec la valorisation du bois urbain provenant des 5 villes liées.</p> | Greffe |
| 6) | Pierre Sénécal 20, Avenue Argyle | <p><u>Point 4.4 : Question adressée au conseiller Philippe Glorieux, à titre de président du Comité des finances</u></p> <p>Est-ce que cette aide financière aux organismes a été l'objet d'une consultation publique par les membres du conseil municipal auprès des organismes concernés?</p> | Greffe |

| NO | NOM DU DEMANDEUR | SUJET | RÉCEPTION |
|----|--|--|-----------|
| | | <p>Réponse : Ceci a été discuté au sein du conseil. Des contacts étroits avec les organismes nous ont permis de juger de leurs besoins.</p> | |
| 7) | Fred Valliant 115, Avenue Rivermere | <p><u>Point 7.4 – Vente de lots</u></p> <p>Quelle est la justification d'un prix de vente aussi bas?</p> <p>Réponse : Au départ, ce terrain ne peut pas être développé. Près de ce terrain un OBNL veut agrandir alors pour eux c'est intéressant, mais pour la ville, le terrain était inutilisable. C'est un OBNL et le prix est justifié.</p> | Greffe |
| 8) | Charles Etienne Robert | <p><u>Point 8.4 - Projets de règlement</u></p> <p>L'article 10.3 du Règlement de zonage (2008-43) indique :</p> <p><i>« Il n'y a qu'une seule pratique à domicile par logement, elle est exercée par les occupants du logement... »</i></p> <p>Pourquoi une seule pratique à domicile. Un ménage n'est-il pas souvent composé de deux adultes qui travaillent. Suivant ce règlement, un couple, dont l'un travaille à la maison, l'autre ne pourra effectuer toute autre tâche professionnelle à la maison, même si celui-ci ne crée aucune nuisance visuelle, sonore et pollution environnementale.</p> <p>Est-ce que la ville ne pourrait-elle pas modifier ce règlement afin de permettre au moins deux pratiques à domicile au lieu d'une seul ?</p> <p>Réponse : Nous prenons bonne note de votre demande. Nous allons l'étudier au conseil et nous verrons comment nous pourrions apporter des modifications.</p> | Greffe |

| NO | NOM DU DEMANDEUR | SUJET | RÉCEPTION |
|-----|---|--|-----------|
| 9) | Louise Raphaëlle Tassé Chapleau 404, Avenue Maple | <p><u>Point 7.1 - Jardins communautaires:</u></p> <p>Afin de prendre une décision éclairée, démocratique et respectueuse, pourquoi ne pas organiser après la pandémie une discussion avec les principaux intéressés, les jardiniers, sur la pertinence de former un OSBL pour la gestion du jardin et tenir compte de leurs opinions et suggestions?</p> <p>Réponse : Point retiré de l'ordre du jour.</p> | Greffe |
| 10) | Hugues Létourneau | <p><u>Point 6.3 - Protocole d'entente avec le - Programme Fonds pour l'infrastructure municipale d'eau</u></p> <p>En quoi consiste ce protocole?</p> <p>Réponse : Votre question démontre que notre personnel administratif est très vigilant et qu'il fait des demandes de subvention. Nous pourrions améliorer notre système d'infrastructure d'aqueduc, faire du rattrapage et de la mise à niveau grâce à cette subvention de plus de 2 M \$.</p> | Greffe |

| NO | NOM DU DEMANDEUR | SUJET | RÉCEPTION |
|-----|--|--|-----------|
| 11) | Lorraine Guillet 456, Avenue Notre-Dame | <p><u>Point 4.1 : Dépôt de la liste des déboursés et des transactions bancaires</u> Cela fait 2 fois que je prends connaissance des déboursés et je suis étonnée de certains montants. Pouvez-vous nous éclairer? Par exemple, les frais de téléphone :pp 92-93 : \$3408.21, p.99 : \$1774.11 ?? Frais d'électricité : pp 94-95 : \$48,348.71 ? Frais de gaz naturel : factures régulières? \$8,289.46 Services animaliers : pp 80+81 : \$10,115.21, p. 171 : \$1983.22, p,178 : \$862.32 La liste interminable des remboursements des inscriptions aux loisirs? Étaient-ce des cours qui ne pouvaient être suivis qu'en « présentiel »?</p> <p>Réponse : Ce sont des frais fixes pour Hydro Québec. Pour les frais de téléphone, nous sommes en télétravail alors c'est normal. Pour les remboursements aux loisirs, en effet nous avons annulé plusieurs cours et avons fait les remboursements en conséquence.</p> | Greffe |
| 12) | Caroline Derome 60, Avenue de Bretagne | <p><u>Point 7.3 : Question adressée à la conseillère France Désaulniers</u> Pourriez-vous svp nous préciser la hauteur prévue de la <i>contribution monétaire</i> que la ville désire confier à "La Grande fête" et pourriez-vous nous fournir plus d'informations concernant cette organisation, à savoir : le nom de sa présidente et de sa vice-présidente, et depuis combien d'années cette organisation existe ?</p> <p>Réponse : Point retiré de l'ordre du jour.</p> | Greffe |

| NO | NOM DU DEMANDEUR | SUJET | RÉCEPTION |
|-----|---|---|-----------|
| 13) | Pierre Sénécal 20, Avenue Argyle | <p><u>Point 7.2 : Question adressée à la conseillère France Désaulniers à titre de présidente du Comité consultatif culturel</u></p> <p>Est-ce que votre Comité consultatif culturel est impliqué dans le choix du finaliste et clairement exprimé sa préférence pour une artiste de Saint-Lambert? Doit-on comprendre que la politique d'achat local de la municipalité ne s'applique pas aux artistes lambertois?</p> <p>Réponse : Le comité culturel n'est pas impliqué dans le choix du finaliste. Le concours était ouvert aux artistes du Canada, pas seulement aux Lambertois. Le comité de sélection était composé entre autres, de la chef division des arts et de la culture, le directeur du génie, urbanisme et environnement, 2 spécialistes des arts visuels, de 2 citoyens et moi -même. Il y avait 10 propositions, et le 27 novembre, la nomination finale a eu lieu.</p> | Greffe |
| 14) | Fred Valliant 115, Avenue Rivermere | <p><u>Point 4.1 - Liste des déboursés.</u></p> <p>Quel est le statut du contrat Civilpro par rapport au règlement d'emprunt, c'est-à-dire le total payé à ce jour et le montant restant à payer ?</p> <p>Réponse : Lorsque les projets seront terminés en 2021, une reddition de comptes sera effectuée et nous vous fournirons le montant final. Une subvention de 21.9 M \$ nous aide dans ce projet.</p> | Greffe |
| 15) | Caroline Derome 60, Avenue de Bretagne | <p><u>Point 8.4 : Question adressée au conseiller Philippe Glorieux</u></p> <p>Pourriez-vous svp nous préciser si le <i>Règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale</i> et le <i>Règlement sur les dérogations mineures</i> (qui font partie de l'ensemble des règlements en urbanisme de la ville) font aussi l'objet d'une mise-à-jour ? Si oui, à quel moment prévoyez-vous procéder au dépôt de la version "projet" ?</p> <p>Réponse : Cela fait partie des revues, les règlements vont nous arriver bientôt.</p> | Greffe |

SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL

LE 18 JANVIER 2021

SECONDE PÉRIODE DE QUESTIONS

| NO | NOM DU DEMANDEUR | | RÉCEPTION |
|----|------------------------|---|-----------|
| 1) | Édith Lemieux | <p><u>Point 4.4 : Question adressée à la conseillère France Désaulniers</u></p> <p>Quand comptez-vous récupérer les sommes accordées par la ville à l'organisme Classica pour l'année 2020 puisque qu'aucun concert extérieur n'a été présenté comme l'Orchestre symphonique de Longueuil avait fait lui, l'été dernier. Pourtant cette clause est très clairement spécifiée dans l'entente entre la ville et Classica. Pouvez-vous rendre public les états financiers de Classica puisque vous me confirmez ci-dessous qu'ils existent, en réponse à ma dernière demande.</p> <p>Réponse : Il avait été annoncé que Classica ferait la captation d'une dizaine de concerts dans des églises, sans public. Aucune somme ne sera demandée. Les concerts ont été diffusés gratuitement durant les fêtes. J'espère que vous avez eu l'occasion d'en visionner quelques-uns. L'orchestre symphonique de Longueuil a bénéficié de sommes supplémentaires pour la production de spectacles cet été. Les états financiers existent, mais non je ne les ai pas vus.</p> | Greffe |
| 2) | Kateri de Bellefeuille | <p>Le stationnement sur la rue du Docteur Chevrier a changé cet automne, dorénavant, les propriétaires qui habitent sur Docteur-Chevrier n'ont plus le droit de stationner les lundis, mercredis et vendredis. Pourquoi la signalisation a-t-elle changé et quelles sont les raisons qui justifient ceci? Plusieurs propriétaires qui ont une 2ieme voiture ou qu'on non pas de stationnement intérieur sont pénalisés par cette décision inattendue. Qui en a décidé ainsi? Le service de l'urbanisme et pourquoi?</p> <p>Réponse : C'est une décision du comité de gestion des déplacements et nous leur demanderons un suivi. Ce dossier a été mis en discussion une autre fois. Tout est en révision au sujet des stationnements à la ville. La situation va sûrement être améliorée. Nous travaillons là-dessus.</p> <p>Pourquoi le « patchage » de l'asphalte de la rue Tiffin est si mal fait? On se croirait dans une route de garnotte pour employer un terme bien québécois.</p> <p>Réponse : Nous prenons note, nous allons vérifier et voir avec les travaux publics.</p> | Greffe |
| | Karl Villeneuve | <p>Dans l'article publiée par le FM1033 le 8 décembre 2020, le président de la CDE M. Trudel affirme que la CDE n'a pas assez de fonds pour faire la promotion des commerces de Saint-Lambert et qu'après toutes les dépenses il ne reste que \$20,000 soit 7% des fonds pour faire de la publicité. 62.5% du budget sont liées aux événements et 32.5% aux charges notamment au salaire de la permanente, aux frais de bureaux et honoraires professionnels.</p> <p>De plus M.Trudel présente un déficit de \$3,000 malgré la subvention accordée par la ville de \$300,000. Est-ce que la ville entend passer un règlement interdisant la CDE de faire des déficits dans le futur ?</p> <p>Est-ce que la ville entend revoir la façon de faire de cet organisme en 2021 pour s'assurer que des fonds sont disponibles pour faire la publicité et encourager les commerçants Lambertois ?</p> | Greffe |

| NO | NOM DU DEMANDEUR | | RÉCEPTION |
|----|--|--|-----------|
| 3) | Karl Villeneuve | <p>Réponse : Je n'ai pas écouté ce reportage alors je ne ferai pas de commentaires. La CDE est composée de plusieurs bénévoles. Le magazine fait la promotion de l'achat local, j'encourage les citoyens à encourager les commerces. Je vous invite à prendre contact avec le président de la CDE et d'échanger avec lui. Il y a malgré tout un surplus accumulé à la CDE alors le déficit de cette année est épongeable. La CDE se pose toutes les questions concernant la relance de l'économie suite à la pandémie.</p> <p>Est-ce que la ville entend revoir la façon de faire de cet organisme en 2021 pour s'assurer que des fonds sont disponibles pour faire la publicité et encourager les commerçants Lambertois ?</p> <p>Réponse : Nous sommes satisfaits du travail qui est fait au sein de la CDE. On se doit de se poser des questions, mais le travail de la CDE est remarquable et le travail des bénévoles doit être souligné.</p> | |
| 4) | Lorraine Guillet 456, Avenue Notre-Dame | <p>[Le monument en mémoire des anciens combattants du parc Logan] est un peu négligé, il semble un peu « abandonné » sur le bord du parc. Aucune verdure ne l'entoure en été, et je m'aperçois qu'en hiver, on souffle la neige autour, comme s'il était un vulgaire rocher et non comme le mémorial de soldats tombés lors de la guerre 14-18, je crois.</p> <p>Serait-il possible, envisageable de traiter ce monument et ce qu'il symbolise avec un peu plus de respect? [...]</p> <p>On pourrait confier à la Société d'horticulture le soin d'aménager un petit parterre autour, et mettre une clôture autour pour délimiter un espace respectueux, bref, faire en sorte que ce bloc de granit ne soit pas relégué dans l'oubli, et qu'il attire un peu plus d'attention.</p> <p>Réponse : Je vais transmettre votre demande. Dans notre PTI, une somme importante est prévue pour la réfection du parc Logan. C'est une excellente occasion de s'assurer que dans l'aménagement du parc, nous tenions compte de ce monument et le mettions en valeur.</p> <p>Peut-on savoir les raisons des départs des cheffes de la division Bibliothèque et De l'urbanisme?</p> <p>Réponse : Élisabeth Jaques nous quitte pour un congé de maternité. Julie Larose a accepté de relever des défis dans une autre ville.</p> | Greffe |

| NO | NOM DU DEMANDEUR | | RÉCEPTION |
|---|-------------------------------------|---|-----------|
| 5) | Pierre Sénécal 20, Avenue Argyle | <p><u>Question adressée à la conseillère Julie Bourgoïn à titre de présidente du Comité de suivi de la politique des familles et des aînés</u></p> <p>Considérant le fait que la pandémie réduit la capacité d'accueil de la municipalité au camp de jour d'été pour les jeunes et que bon nombre de familles n'ont pu inscrire leur enfant en 2020 faute de place. Est-ce que la Ville de Saint-Lambert compte louer des espaces supplémentaires auprès des lieux de culte tel le Centre communautaire Saint-Andrews sur la rue Birch ou le centre communautaire de l'église unie du Canada sur la rue Notre-Dame afin d'augmenter le nombre de place disponible aux enfants tout en respectant les normes sanitaires du gouvernement pendant la pandémie?</p> | Greffe |
| <p>Réponse : Dans le suivi de la politique, nous n'allons pas dans les détails des camps de jours. Votre suggestion est bonne, nous la transférerons au service des loisirs pour l'été prochain. Nous préparons les camps de jour de 2021 en pensant que nous serons dans le même contexte que l'an dernier alors votre suggestion sera transmise.</p> | | | |
| <p><u>Question adressée à la conseillère Brigitte Marcotte à titre de membre du Comité consultatif d'urbanisme</u></p> <p>Est-ce que votre Comité a pris une décision sur l'acceptation du projet du promoteur immobilier Stéphane Boivin sur l'ancienne église anglicane? Si oui, quels sont les recours des propriétaires voisins de cet immeuble si le conseil municipal adopte le projet du promoteur immobilier Stéphane Boivin?</p> | | | |
| <p>Réponse : Oui le CCU s'est penché à plusieurs reprises sur le dossier. Le CCU, ne prendra pas la décision, mais fera une recommandation au conseil municipal. Sur les recours des propriétaires voisins, je ne peux vous répondre, le projet doit passer entre autres au comité de démolition. Cette immobilisation n'appartient plus à la ville. Les promoteurs vont communiquer avec les voisins immédiats.</p> | | | |
| 6) | Pascal Effray | <p>Question adressée au Maire Pierre Brodeur et au conseiller Loïc Blancquaert à titre de Président du Comité de l'environnement</p> <p>Tous les indicateurs de consommation d'eau potable sont hors contrôle. Il n'y a pas de réduction des volumes d'eau potable distribuée depuis 2011. Les mesures mises en place en 2012 pour réduire la consommation d'eau n'ont aucun impact positif. Les pertes d'eau sont en augmentation exponentielle depuis 2015. De nombreuses anomalies ont été portées à l'attention des élus et des fonctionnaires. Je viens d'en identifier d'autres dans le bilan 2018. Que devrait être la tâche du technicien en génie municipal pour la gestion de l'eau ?</p> | Greffe |

| NO | NOM DU DEMANDEUR | | RÉCEPTION |
|----|--------------------------|---|-----------|
| | Pascal Effray | Réponse : Mettre de l'ordre dans ce dossier. Il faut faire la différence entre la consommation résidentielle vs totale. Un travail de fond doit être fait. La subvention FIMEAU permettra de faire du rattrapage pour mettre à jour nos conduites. Nous avons des pertes d'eau importantes. Les citoyens n'ont pas répondu à l'appel pour l'installation de compteurs, mais nous devons travailler en ce sens. | |
| 7) | Denis Lecompte | A ce jour, avec la mauvaise volonté du promoteur Boivin de présenter au CCU les recommandations demandées dans les délais prescrits, comment voyez-vous l'état de l'évolution du dossier du 263 Elm? | Greffe |
| | | Réponse : L'information que j'ai du CCU est que M. Boivin est arrivé à satisfaire les recommandations du comité du CCU et le conseil sera appelé rapidement à se prononcer et à donner son aval au projet. | |
| | | Comment la ville entrevoit 'elle le projet du 263 Elm alors qu'elle poursuit les propriétaires du 251 Birch pour non-respect des normes de constructions imposé par la ville ? | |
| | | Réponse : Il ne faut pas mélanger les choses. Je vais laisser l'urbanisme et le contentieux gérer les non-respects de normes de construction. Je laisse aux spécialistes de gérer ce dossier-là. | |
| 8) | Edith Lemieux Moranville | Question adressée à la conseillère Julie Bourgoin Un programme de subventions de 30 millions du ministère de la Culture à la restauration du patrimoine bâti est disponible depuis le 5 décembre 2019. Pourquoi malgré mes courriels vous informant de cette rare opportunité pour les citoyens, rien n'a été rendu public? Comme cette offre se termine le 31 mars 2022, quand comptez- vous en informer les citoyens et quand allez-vous profiter de ces généreuses subventions pour bâtiments patrimoniaux de la ville? | Greffe |
| | | Réponse : C'est certain que ça semble être un programme intéressant. Je ne suis pas impliquée dans les dossiers de culture ni du CCU alors j'ai confiance que mes collègues sont informés de ce programme. Nous en parlerons en caucus et vous reviendrons. | |

Note : Veuillez svp noter que conformément au règlement concernant les séances, le greffe a retiré les longs préambules qui n'étaient pas nécessaires à la question. Pour toute information complémentaire les élus peuvent consulter les courriels des citoyens ci-dessous reproduits.

Notez que ce document comporte de l'information confidentielle et que son partage est strictement interdit.